Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

Rapport annuel

SMAEP KREIZ BREIZH ARGOAT

(ST-MAUDEZ + GOUAREC)

Prix & Qualité

service de l'eau potable

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2025
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE

2025

Copyright © 1996-2010 Diadème Ingénierie
et Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
SDAEP22

Document établi le 2 juin 2026

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

Prix & Qualité
service de l'eau potable
DU SERVICE PUBLIC

SMAEP KREIZ BREIZH ARGOAT

Sommaire

- **CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC 3**
  - ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE 3
  - ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE 3
  - CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE 3
  - PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE 3
  - RESSOURCES EN EAU 4
  - NOMBRE D'ABONNEMENTS 5
  - VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS 5
  - LONGUEUR DU RESEAU 5
- **TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC 6**
  - FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR 6
  - PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE 6
  - LE PRIX DE L'EAU DE ST MAUDEZ 7
  - LE PRIX DE L'EAU GOUAREC 9
  - RECETTES D'EXPLOITATION 11
  - DEPENSES PARTICULIERES DE LA COLLECTIVITE 11
- **INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE 12**
  - QUALITE DE L'EAU 12
  - PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU 12
  - CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU 12
  - PERFORMANCE DU RESEAU(ST-MAUDEZ + GOUAREC) 14
  - PERFORMANCE DU RESEAU (EX SAINT-MAUDEZ) 15
  - PERFORMANCE DU RESEAU (GOUAREC) 16
  - RENOUVELLEMENT DES RESEAUX 17
- **FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE 18**
  - TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE 18
  - BRANCHEMENTS EN PLOMB 18
  - ETAT DE LA DETTE 18
  - AMORTISSEMENTS REALISES 18
  - PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE 19
- **ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE 20**
  - AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE 20

Rapport annuel

EXERCICE
2025

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

Prix & Qualité service de l'eau potable DU SERVICE PUBLIC

SMAEP KREIZ BREIZH ARGOAT

Caractérisation technique du service public de l'eau potable

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

Le SM Kreiz Breizh Argoat a été créé le 1er janvier 2019.

Il regroupe en 2025, 5 services :
- 4 services exploités par la SAUR (Centre Bretagne Pelem, St Maudez + commune de Gouarec depuis le 1er mai 2021, communes de Plouguernevel et Rostrenen)
- 1 service exploité par VEOLIA (Argoat)

Au 1er mai 2021, la commune de GOUAREC a intégré le contrat d'affermage de Saint-Maudez.

Le présent rapport concerne uniquement le service : ST-MAUDEZ (y compris GOUAREC).

Les communes de ce service sont les suivantes : BON-REPOS-SUR-BLAVET, GOUAREC, LESCOUET-GOUAREC, MELLIONNEC, PLELAUFF, PLOUNEVEZ-QUINTIN, PLUSSULIEN, SAINTE-TREPHINE et SAINT-IGEAUX.

ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

5 494 habitants

CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la SOCIETE D'AMENAGEMENT URBAIN ET RURAL FRANCE en vertu d'un contrat et de ses avenants ayant pris effet le 1er janvier 2016. La durée du contrat est de 12 ans. Il prend fin le 31 décembre 2027.

Les principaux avenants au contrat sont les suivants :

Avenant n°	Date	Objet
1	01/01/2018	Transfert de compétence au SM du Kreiz Breizh.
2	01/01/2019	Transfert de compétence au SMAEP du Kreiz Breizh Argoat.
3	01/05/2021	Modification du périmètre d'affermage : intégration de la commune de Gouarec.

PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la SOCIETE D'AMENAGEMENT URBAIN ET RURAL FRANCE sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de la voirie, des abords, des branchements, des canalisations, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des menuiseries métalliques, serrurerie, des toitures, couvertures (mousses, réparations localisées), du génie civil
Renouvellement	de la peinture des menuiseries métalliques, des branchements, des canalisations <6m, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des menuiseries métalliques, serrurerie, des peintures extérieures, des peintures intérieures
Prestations particulières	Inspection télévisée des captages, mise en place de l'anti intrusion, modélisation du réseau

Rapport annuel
EXERCICE 2025

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

La collectivité prend en charge :

Entretien	des captages
Renouvellement	de la voirie, des canalisations, du génie civil

RESSOURCES EN EAU

- *Points de prélèvement*

Ouvrage	Débit nominal [m³/h]	Prélèvement 2024 [m³]	Prélèvement 2025 [m³]	Variation 2024/2025
Captage de Ker Henry PERRET Prélèvement en nappe souterraine	5	5 081	3 669	-27,79 %
Captage de Pors Jegou GOUAREC Prélèvement en nappe souterraine	10	59 821	50 876	-14,95 %
Captage de St Maudez-Saint Delon SAINT-GELVEN Prélèvement en nappe souterraine	25	80 224	74 124	-7,60 %
Captage du Nivervian SAINT-GELVEN Prélèvement en nappe souterraine	10	79 272	72 849	-8,10 %
Captage du Rosquelfen LANISCAT Prélèvement en nappe souterraine	15	30 014	78 693	+162,19 %
Captage de La ville neuve MELLIONNEC Prélèvement en nappe souterraine	10	28 184	38 096	+35,17 %
Captage Le Voval LESCOUET-GOUAREC Prélèvement en nappe souterraine	5	10 013	14 384	+43,65 %
Total des prélèvements [m³]		**292 609**	**332 691**	**+13,70 %**

- *Volumes importés*

Achat à	Acheté en 2024 [m³]	Acheté en 2025 [m³]
SYNDICAT MIXTE KERNE UHEL	171 918	138 295

- *Volumes produits*

Ouvrage	Capacité de production [m³/j]	Production 2024 [m³]	Production 2025 [m³]	Variation 2024/2025
Station de Ker Henry PERRET Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)	100	5 081	3 669	-27,79 %
Station de Pors Jegou GOUAREC Traitement complet	160	59 821	50 876	-14,95 %
Station de St Maudez-St Delon SAINT-GELVEN Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)	500	80 224	74 124	-7,60 %
Station du Nivervian SAINT-GELVEN Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)	200	79 272	72 849	-8,10 %
Station du Rosquelfen LANISCAT Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)	300	30 014	78 693	+162,19 %
Station de La Ville Neuve MELLIONNEC Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)	200	28 184	38 096	+35,17 %
Station Le Voval LESCOUET-GOUAREC Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)	100	10 013	14 384	+43,65 %

- *Total des volumes d'eau potable*

Total des ressources [m³]	2024	2025	Variation
Ressources propres	292 609	332 691	+13,70 %
Importations	171 918	138 295	-19,56 %
Total général	**464 527**	***470 986***	**+1,39 %**

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2024	2025	Variation
Nombre d'abonnements domestiques (consommation inférieure à 200 m3/an)	3 449	3 445	-0,12 %
Nombre d'abonnements intermédiaires (consommation entre 200 et 6 000 m3/an)	168	188	+11,90%
Nombre d'abonnements non domestiques (consommation supérieure à 6 000 m3/an)	5	3	-40,00 %
Nombre total d'abonnements	**3 622**	**3 636**	**+0,39 %**

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

- *Abonnés de l'entité tarifaire du syndicat*

BON-REPOS-SUR-BLAVET	544
LESCOUET-GOUAREC	161
MELLIONNEC	319
PERRET	149
PLELAUFF	474
PLOUNEVEZ-QUINTIN	683
PLUSSULIEN	342
SAINTE-TREPHINE	143
SAINT-GELVEN	239
SAINT-IGEAUX	97
Total des abonnés	**3 151**

- *Abonnés de l'entité tarifaire GOUAREC*

GOUAREC	485
Total des abonnés	**485**

VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

Volumes [m³]	2024	2025	Variation
Volume produit	292 609	332 691	+13,70 %
Volume importé	171 918	138 295	-19,56 %
Volume exporté	- 185	- 179	-3,24 %
Volume mis en distribution	**464 342**	**470 807**	+1,39 %
Volume vendu aux abonnés domestiques (consommation inférieure à 200 m3/an)	160 991	156 581	-2,74 %
Volume vendu aux abonnés intermédiaires (consommation entre 200 et 6 000 m3/an)	148 180	163 411	+10,28%
Volume vendu aux abonnés non domestiques (consommation supérieure à 6 000 m3/an)	37 190	24 677	-33,65 %
Volume total vendu aux abonnés	**346 361**	**344 669**	**-0,49 %**

La consommation moyenne par abonnement domestique est de : 45 m³ par an. Elle était de 47 m³ en 2024.

- *Détail des exportations d'eau*

Export vers	Exporté en 2024 [m³]	Exporté en 2025 [m³]
LANGOELAN (56)	185	179
Volume total exporté	- 185	- 179

LONGUEUR DU RESEAU

	2024	2025	Variation%
Linéaire du réseau hors branchements en km	431,5	431,4	-0,03 %

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

Prix & Qualité
service de l'eau potable
DU SERVICE PUBLIC

SMAEP KREIZ BREIZH ARGOAT

Tarification et recettes du service public de l'eau potable

FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les tarifs concernant la part de la SOCIETE D'AMENAGEMENT URBAIN ET RURAL FRANCE sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujetti à la TVA.

PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :
- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.
Les volumes sont relevés annuellement.
Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

LE PRIX DE L'EAU DE ST MAUDEZ

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1er jan 2025	1er jan 2026	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	50,21	51,47	+2,51 %
	Abonnement diam 60 mm et P. I.	50,21	51,47	+2,51 %
	Abonnement diam 80 mm	50,21	51,47	+2,51 %
	Abonnement diam 100 mm	50,21	51,47	+2,51 %
	Abonnement diam 150 mm	50,21	51,47	+2,51 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]	N° 1 (0 à 100 m³)	1,0685	1,0953	+2,51 %
(tranches en m³/an)	N° 2 (101 à 500 m³)	0,7819	0,8015	+2,51 %
	N° 3 (501 à 1 000 m³)	0,6543	0,6707	+2,51 %
	N° 4 (1 001 à 2 000 m³)	0,6543	0,6707	+2,51 %
	N° 5 (2 001 à 6 000 m³)	0,6543	0,6707	+2,51 %
	N° 6 (au-delà de 6 000 m³)	0,6543	0,6707	+2,51 %
	Vente en Gros	0,2768	0,2838	+2,53 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	49,91	53,21	+6,61 %
	Abonnement diam 60 mm et P. I.	735,91	784,65	+6,62 %
	Abonnement diam 80 mm	1535,91	1734,65	+12,94 %
	Abonnement diam 100 mm	3135,91	3134,65	-0,04 %
	Abonnement diam 150 mm	6135,91	6134,65	-0,02 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]	N° 1 (0 à 100 m³)	0,5575	0,6054	+8,59 %
(tranches en m³/an)	N° 2 (101 à 500 m³)	0,8441	0,8992	+6,53 %
	N° 3 (501 à 1 000 m³)	0,8697	1,0300	+18,43 %
	N° 4 (1 001 à 2 000 m³)	0,7197	1,0300	+43,12 %
	N° 5 (2 001 à 6 000 m³)	0,7197	1,0300	+43,12 %
	N° 6 (au-delà de 6 000 m³)	0,7197	1,0300	+43,12 %
	Vente en Gros	0,3150	0,3300	+4,76 %
Redevances et taxes				
	redevance SDAEP [€/an]	13,88	13,88	0,00 %
	Redevance performance eau potable [€/m³]	0,02	0,035	+75,00 %
	Redevance consommation d'eau potable [€/m³]	0,33	0,32	-3,03 %
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m³]	0,016	0,016	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- *Composantes de la facture d'un usager de 120 m³*

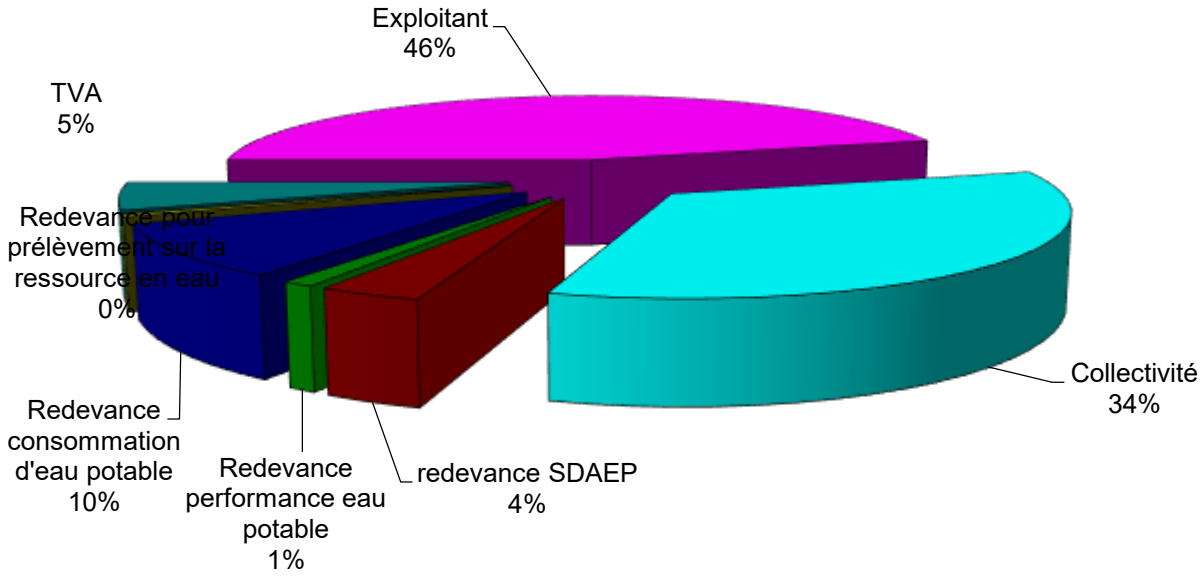
	1er jan 2025	1er jan 2026	Variation
Exploitant	172,70	177,03	+2,51 %
Collectivité	122,54	131,73	+7,50 %
redevance SDAEP	13,88	13,88	0,00 %
Redevance performance eau potable	2,40	4,20	+75,00 %
Redevance consommation d'eau potable	39,60	38,40	-3,03 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	1,92	1,92	0,00 %
TVA	19,42	20,19	+3,96 %
Total [€ TTC]	**372,46**	**387,35**	**+4,00 %**

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+4,58 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 3,23 €/m³
Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ : 0,0032 €/l

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

Répartition au 1er janvier 2026



Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

LE PRIX DE L'EAU GOUAREC

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1er jan 2025	1er jan 2026	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	50,21	51,47	+2,51 %
	Abonnement diam 60 mm et P. I.	50,21	51,47	+2,51 %
	Abonnement diam 80 mm	50,21	51,47	+2,51 %
	Abonnement diam 100 mm	50,21	51,47	+2,51 %
	Abonnement diam 150 mm	50,21	51,47	+2,51 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]	N° 1 (0 à 100 m³)	1,0685	1,0953	+2,51 %
(tranches en m³/an)	N° 2 (101 à 500 m³)	0,7819	0,8015	+2,51 %
	N° 3 (501 à 1 000 m³)	0,6543	0,6707	+2,51 %
	N° 4 (1 001 à 2 000 m³)	0,6543	0,6707	+2,51 %
	N° 5 (2 001 à 6 000 m³)	0,6543	0,6707	+2,51 %
	N° 6 (au-delà de 6 000 m³)	0,6543	0,6707	+2,51 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	49,91	53,21	+6,61 %
	Abonnement diam 60 mm et P. I.	735,91	784,65	+6,62 %
	Abonnement diam 80 mm	1235,91	1734,65	+40,35 %
	Abonnement diam 100 mm	2935,91	3134,65	+6,77 %
	Abonnement diam 150 mm	4935,91	6134,65	+24,29 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]	N° 1 (0 à 100 m³)	0,5575	0,6054	+8,59 %
(tranches en m³/an)	N° 2 (101 à 500 m³)	0,8441	0,8992	+6,53 %
	N° 3 (501 à 1 000 m³)	0,8697	1,0300	+18,43 %
	N° 4 (1 001 à 2 000 m³)	0,7197	1,0300	+43,12 %
	N° 5 (2 001 à 6 000 m³)	0,7197	1,0300	+43,12 %
	N° 6 (au-delà de 6 000 m³)	0,7197	1,0300	+43,12 %
Redevances et taxes				
	redevance SDAEP [€/an]	13,88	13,88	0,00 %
	Redevance performance eau potable [€/m³]	0,02	0,035	+75,00 %
	Redevance consommation d'eau potable [€/m³]	0,33	0,32	-3,03 %
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m³]	0,016	0,016	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- *Composantes de la facture d'un usager de 120 m³*

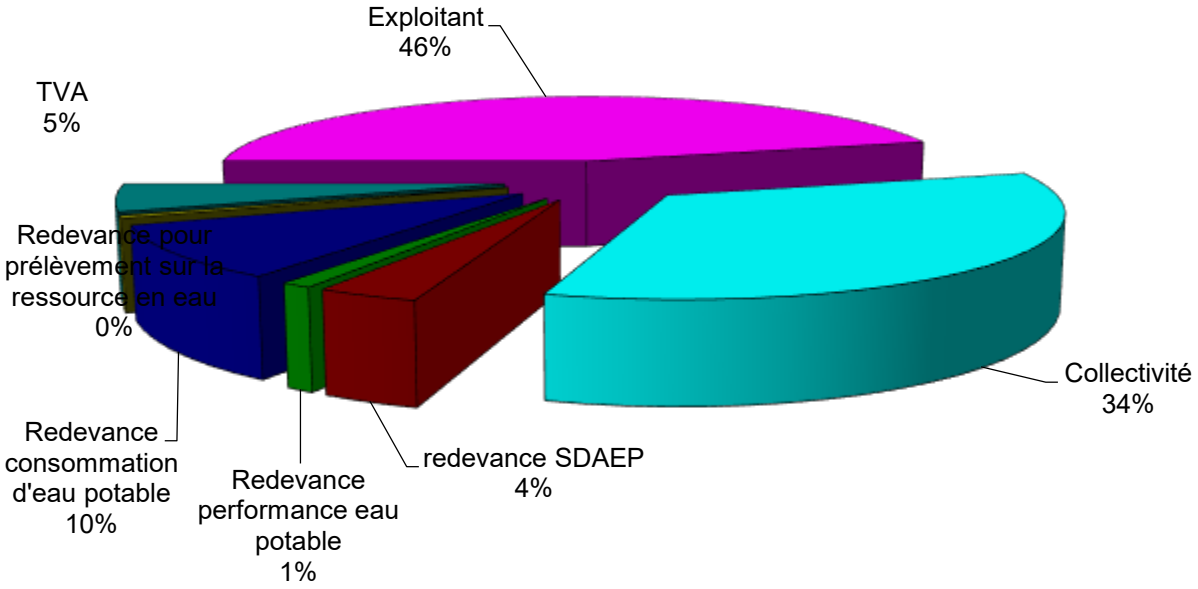
	1er jan 2025	1er jan 2026	Variation
Exploitant	172,70	177,03	+2,51 %
Collectivité	122,54	131,73	+7,50 %
redevance SDAEP	13,88	13,88	0,00 %
Redevance performance eau potable	2,40	4,20	+75,00 %
Redevance consommation d'eau potable	39,60	38,40	-3,03 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	1,92	1,92	0,00 %
TVA	19,42	20,19	+3,96 %
Total [€ TTC]	**372,46**	**387,35**	**+4,00 %**

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+4,58 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 3,23 €/m³
Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ : 0,0032 €/l

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

Répartition au 1er janvier 2026



Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

RECETTES D'EXPLOITATION

- *Recettes de la collectivité*

	2024	2025	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	382 452,69 €	405 354,27 €	+5,99 %
dont abonnements	177 106,92 €	183 235,46 €	+3,46 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 11 415,59 €	- 5 258,77 €	+53,93 %
Recettes de volume exporté	65,84 €		
Total recettes de vente d'eau	371 102,94 €	400 095,50 €	+7,81 %
Autres recettes			
Excédent année précédente	66 464,19 €	177 224,65 €	
Divers	2 599,83 €	2 622,64 €	
bassin de prélèvement		5 314,75 €	
Total des recettes	440 166,96 €	585 257,54 €	

- *Recettes de l'exploitant*

	2024	2025	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	451 092,29 €	474 086,02 €	+5,10 %
dont abonnements	170 698,03 €	182 084,89 €	+6,67 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 10 908,68 €	- 5 647,92 €	+48,23 %
Recettes de volume exporté	54,34 €	39,30 €	-27,68 %
Total recettes de vente d'eau	440 237,95 €	468 477,40 €	+6,41 %

DEPENSES PARTICULIERES DE LA COLLECTIVITE

	2024	2025	Variation
Dépenses de volume importé	114 489,71 €	97 840,13 €	-14,54 %

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

Prix & Qualité service de l'eau potable DU SERVICE PUBLIC

SMAEP KREIZ BREIZH ARGOAT

Indicateurs de performance du service de l'eau potable

QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

Résultats du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements Non conformes	% de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	74	1	98,6 %	Entérocoques
Conformité physico-chimique	89	0	100 %	

PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource, calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable
80 %

CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points, globalement, au niveau des parties A et B ci-dessous, est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

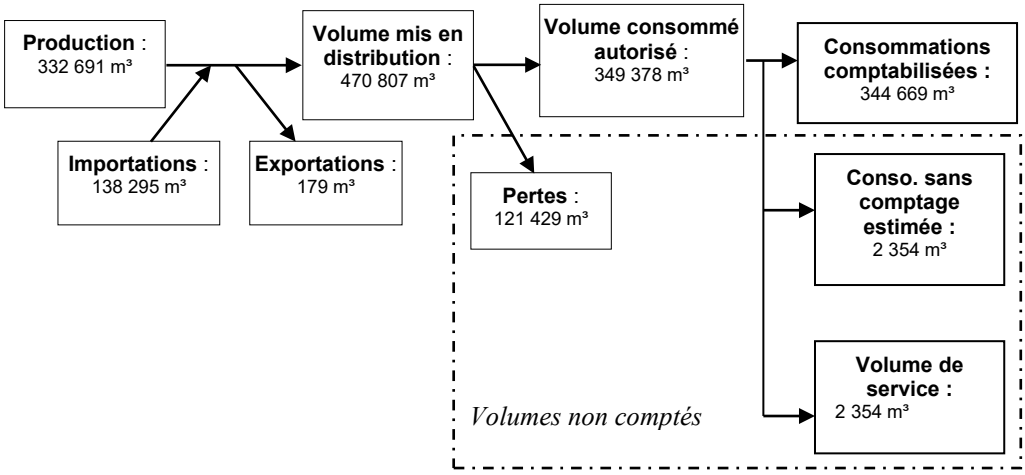
La valeur de cet indice varie entre 0 et 120.

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	**Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants**	
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)	5
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	15
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.244	Localisation des branchements sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.245	Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	5
	TOTAL	**120**	**110**

(1) un taux minimum de 50 % est requis – les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent respectivement à 0, 1, 2, 3, 4 et 5 points
(2) un taux minimum de 50 % est requis – les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent respectivement à 10, 11, 12, 13, 14 et 15 points

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

PERFORMANCE DU RESEAU(ST-MAUDEZ + GOUAREC)



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 2 354 m³.
Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,…) sont évalués à 2 354 m³.
L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution** =
(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2021	2022	2023	2024	2025
Rendement du réseau de distribution [%]	71,9 %	68,1 %	70,5 %	75,6 %	74,2 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- **indice des volumes non comptés** =
(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2021	2022	2023	2024	2025
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	0,9	1,1	1,0	0,7	0,8

- **indice linéaire de pertes en réseau** =
pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2021	2022	2023	2024	2025
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	0,9	1,1	0,9	0,7	0,8

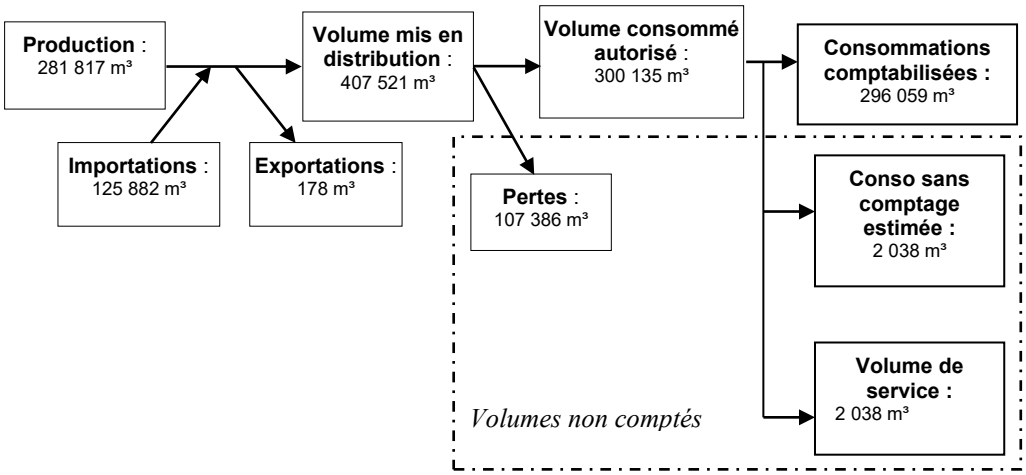
- **indice linéaire de consommation**=
(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2021	2022	2023	2024	2025
Indice linéaire de consommation [m³/km/j]	2,3	2,4	2,3	2,2	2,2
Seuil de rendement [%]	65,5 %	65,5 %	65,5 %	65,4 %	65,4 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

PERFORMANCE DU RESEAU (EX SAINT-MAUDEZ)



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 1 963 m³.
Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,…) sont évalués à 1 963 m³.
L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution** =
(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2021	2022	2023	2024	2025
Rendement du réseau de distribution [%]	72,9 %	72,3 %	73,4 %	77,4 %	73,7 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- **indice des volumes non comptés** =
(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2021	2022	2023	2024	2025
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	0,8	0,9	0,7	0,6	0,7

- **indice linéaire de pertes en réseau** =
pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

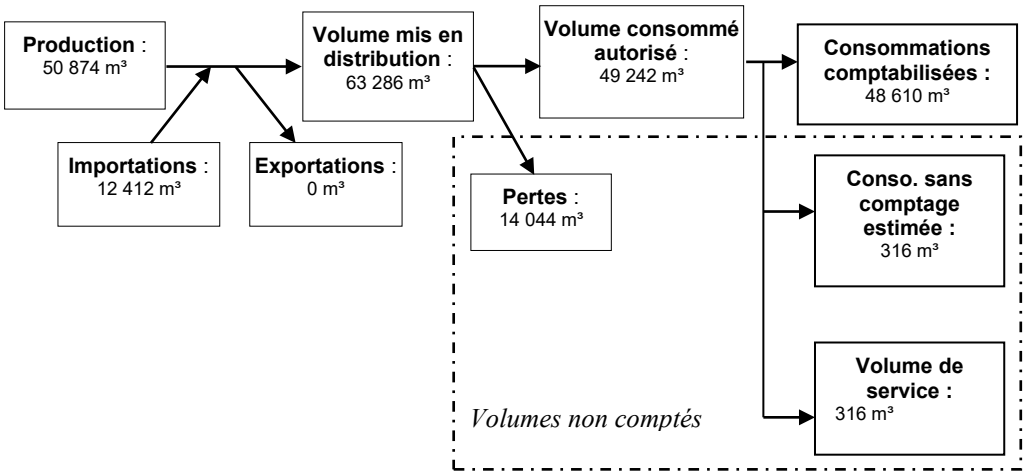
	2021	2022	2023	2024	2024
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	0,8	0,9	0,7	0,6	0,7

- **indice linéaire de consommation**=
(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2021	2022	2023	2024	2025
Indice linéaire de consommation [m³/km/j]	2,1	2,2	2,0	2,0	2,0
Seuil de rendement [%]	65,4 %	65,4 %	65,4 %	65,4 %	65,4 %

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

PERFORMANCE DU RESEAU (GOUAREC)



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 359 m³.
Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,…) sont évalués à 359 m³.
L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution** =
(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2021	2022	2023	2024	2025
Rendement du réseau de distribution [%]	66,0 %	46,9 %	58,8 %	65,5 %	77,8 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- **indice des volumes non comptés** =
(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2021	2022	2023	2024	2025
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	3,6	6,0	4,8	3,6	2,1

- **indice linéaire de pertes en réseau** =
pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2021	2022	2023	2024	2025
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	3,5	5,9	4,8	3,5	2,0

- **indice linéaire de consommation**=
(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2021	2022	2023	2024	2025
Indice linéaire de consommation [m³/km/j]	6,8	5,2	6,9	6,6	6,9
Seuil de rendement [%]	66,4 %	66,0 %	66,4 %	66,3 %	66,4 %

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

RENOUVELLEMENT DES RESEAUX

	2021	2022	2023	2024	2025
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [km]	1,617	1,757	3,619	1,799	1,315

Taux moyen de renouvellement des réseaux : 0,5 %
Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.
Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

Financement des investissements du service de l'eau potable

TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Montant de travaux
Révision du périmètre de Nivervian à St-Gelven (Bon-Repos-sur-Blavet)	10 818 €
Révision du périmètre de protection de captage de St-Maudez à St-Gelven (Bon-Repos-sur-Blavet)	6 235 €
Etudes pour réhabilitation de 3 réservoirs d'eau potable de St-Delon à St-Gelven (Bon-Repos-Sur-Blavet)	10 000 €
Travaux de réhabilitation de 3 réservoirs d'eau potable de St-Delon à St-Gelven (Bon-Repos-Sur-Blavet)	286 567 €
Renouvellement des regards des stabilisateurs de pression du secteur de Saint-Maudez (Plélauff et Mellionnec)	92 161 €
Clôture de la station d'eau potable de Gouarec	8 059 €
Renouvellement de la trappe du puits de Rosquelfen à Gouarec	2 929 €
Renouvellement de réseau, Le Gollodic à Plounévez-Quintin, MBC, 476 ml	46 232 €
Renouvellement de réseau, Keraudy à Mellionnec, MBC, 839 ml	63 849 €
Extension réseau, Laniscat, Lein Ar Voten, MBC, 198 ml	17 413 €
Etude patrimoniale sur l'ensemble du territoire du syndicat (schéma directeur, schéma de distribution, PGSSE) = 164 875 € HT au global Réalisé = 74 331,31 € en 2025	

BRANCHEMENTS EN PLOMB

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2024	2025
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements	**0,00 %**	**0,00 %**

ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2025 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2024	2025
Encours de la dette au 31 décembre	834 547,55 €	776 239,95 €
Remboursements au cours de l'exercice	77 063,14 €	73 696,21 €
dont en intérêts	18 643,62 €	18 564,58 €
dont en capital	58 419,52 €	55 131,63 €

AMORTISSEMENTS REALISES

	2021	2022	2023	2024	2025
Montant de la dotation aux amortissements	217 250,00 €	227 977,13 €	235 095,79 €	233 463,91 €	230 660,07 €

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE

Objet des travaux	Montant de travaux
Révision du périmètre de Nivervian à St-Gelven (Bon-Repos-sur-Blavet)	20 000 €
Révision du périmètre de protection de captage de St-Maudez à St-Gelven (Bon-Repos-sur-Blavet)	18 168 €
Révision PPC St Maudez (achat terrains, clôtures, indemnisations)	85 000 €
Etudes pour réhabiltation de 3 réservoirs d'eau potable de St-Delon à St-Gelven (Bon-Repos-Sur-Blavet)	8 543 €
Travaux de réhabilitation de 3 réservoirs d'eau potable de St-Delon à St-Gelven (Bon-Repos-Sur-Blavet)	266 336 €
Clôture des puits de la station d'eau potable de Gouarec	13 000 €
Renouvellement de réseau, Ecluse des Forges à Bon-Repos-sur-Blavet, MBC, 1 110 ml	
Renouvellement de réseau, Route de Plounévez, Gouarec, MBC	
Renouvellement de réseau, le Bout du Pont, Gouarec, MBC	
Renouvellement de réseau, Créfurien ou Porzh An Dren, Plounévez-Quintin, MBC	
Etude patrimoniale sur l'ensemble du territoire du syndicat (schéma directeur, schéma de distribution, PGSSE) = 164 875 € HT au global (suite)	

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

	2024	2025
montants des abandons de créance	127,00 €	222,00 €